



Comité d'Etudes, d'Education et de Soins Au près des Personnes Polyhandicapées
Château de Launay
37380 REUGNY

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale du mercredi 21 mai 2014

Personnes présentes : Mesdames BERNARD, BERNARDIN, MARECHAL, JONGHMANS, LAUSECKER, GUIMBERTEAU, LARRE, FAVRE, LAUNAY, BRUANT, GENIN, TREHIN.

Messieurs LARRE, DUMOULIN, RENO, CARMILLET.

Personne excusée : Madame GAUVRIT.

09h30 à 12h30

I. Accueil et présentation de Madame TREHIN, Maire de REUGNY.

Nous avons le plaisir d'accueillir Madame TREHIN nouvellement élue Maire de REUGNY. Après s'être présentée elle confirme la volonté de la mairie de continuer de collaborer en partenariat avec le CESAP.

II. Approbation du compte-rendu du CVS du 08 janvier 2014.

Le compte rendu est approuvé.

III. Réponse de l'Inspecteur d'Académie: un temps d'enseignant spécialisé sera-t-il attribué au CESAP lors de la rentrée en septembre 2014? Modalités et mise en œuvre.

Oui, $\frac{1}{4}$ de poste est accordé au CESAP par l'Education nationale pour la rentrée de septembre 2014.

La fin des affectations est fixée au 4 juin, c'est à cette date que nous saurons si une personne sera positionnée sur le poste.

Un rendez-vous est fixé avec Monsieur SOUVENT Inspecteur de l'Education nationale en charge de l'Adaptation et la Scolarisation des élèves Handicapés (ASH) et Monsieur CARMILLET.

C'est au cours de cet entretien que seront fixées les possibilités de mise en place du groupe notamment dans sa constitution (âge, profil, nombre...)

Ce thème sera abordé lors des journées de coordination ; temps de travail institutionnel qui a lieu les 4, 5 et 6 juin.

La scolarité au sein de notre établissement est fondamentale, mais un $\frac{1}{4}$ de temps c'est très peu.

Les temps d'enseignement se feront par petits groupes (2-3 personnes maximum), finalement peu de jeunes seront concernés à ce stade.

La mobilisation de l'Association des parents doit donc rester entière et totale pour que ce temps de présence augmente dans l'avenir.

Comment se fera le choix des enfants qui auront accès à ce temps d'enseignement ?

Il résultera d'une analyse des besoins inscrits dans les projets personnalisés et des possibilités des enfants à avoir accès à ce type d'enseignement ; en lien avec les familles et l'instituteur(trice).

La réorganisation de l'EME en 2013-2014 a permis la restructuration des unités.

L'une d'entre elles accueille plus spécifiquement des enfants possédant des compétences cognitives donc plus enclins aux apprentissages.

Le groupe « classe » sera en grande partie constitué par ces enfants mais nous étudierons toute possibilité d'y intégrer d'autres enfants accueillis sur d'autres unités.

IV. Qu'en est-il des recrutements en attente de personnels paramédicaux ?

Nous sommes toujours en recrutement mais nous peinons à trouver et ceci pour plusieurs raisons :

- Le travail auprès de notre population n'attire pas forcément les jeunes professionnels.
- L'éloignement n'est pas non plus favorisant.
- Le salaire conventionnel n'est pas élevé et n'a pas augmenté depuis 10 ans comparativement aux salaires du secteur libéral.

Une maman précise qu'avec la population accueillie au CESAP et leur besoin il n'est pas logique qu'il n'y ait pas plus de présence de kinés au sein de l'établissement.

« Les jeunes internes notamment nécessitent des mobilisations de la part des kinésithérapeutes. Ce qui leur est proposé au CESAP est insuffisant car il s'agit bien d'un essentiel pour ces enfants, en rapport avec leurs pathologies.

Nous ne pouvons-nous satisfaire de cette situation, ça n'est pas admissible pour ce profil de personnes ».

Nous sommes tout à fait d'accord, il est vrai que les kinés n'ont pas le temps de mettre en place des accompagnements individuels pour chaque résidant mais souvent ce sont les équipes éducatives qui prennent leur relais sur certaines mobilisations (marche, verticalisation...).

Nous ne pouvons que regretter ce manque de personnel et continuons activement nos recherches.

V. Protocole avec le CHU : une rencontre était prévue le premier semestre 2014, est-elle maintenue ? (Une nouvelle directrice a été nommée au CHU de Tours, Madame Noëlle GERAIN-BREUZARD).

Nous avons réitéré auprès du Professeur CASTELNAUD notre volonté de nous inscrire dans cette démarche et sommes actuellement dans l'attente de son retour.

Les fonctionnements évoluent car deux familles nous ont informés qu'aux urgences de Trousseau lors de l'hospitalisation de leur enfant ils ont pu l'accompagner jusque dans la salle d'opération et dans les salles de réveil.

Nous avons les mêmes retours concernant le Pôle Vinci.

Nous constatons qu'il s'agit là d'une véritable évolution et nous continuons à la soutenir.

VI. Faut-il prévoir pour 2015 un questionnaire de satisfaction à destination des familles ?

Oui, cela fera 3 ans que le dernier questionnaire a été envoyé c'est donc une bonne idée. Dans un second temps nous enverrons un questionnaire de satisfaction concernant les taxis, une fois que la totalité des transports sera effective pour la société Ulysse.

VII. Les demandes des familles sont entendues, mais sont-elles respectées sur le long terme ?

Lors de précédentes réunions de CVS nous avons déjà évoqué le lavage des mains, l'écriture de mots dans le cahier... Les familles constatent que malgré cela les changements ne tiennent pas toujours. C'est récurrent et ça revient dans le temps Comment faire ?

Il est vrai que les écrits sont importants pour les familles, il s'agit du lien de certains parents avec leurs enfants lors des retours à domicile.

Les équipes éducatives sont conscientes des bienfaits apportés mais énoncent leur difficulté à le mettre en œuvre sur le long terme.

Cela est dû essentiellement à un manque de temps, un manque de réflexe, les personnes sont prises dans leur quotidien et oublient dans la durée.

Quelle organisation mettre en place pour que les professionnels adoptent les réflexes de façon définitive ?

C'est par la répétition que les choses seront faites et se poursuivront dans le temps. Il faut prendre les automatismes et noter dans les cahiers dès que les activités sont finies pour ne pas oublier par la suite.

Il est important que l'équipe de cadres insuffle ce dynamisme et soit toujours présente auprès des équipes pour que les messages passent.

Monsieur CARMILLET distribue des tableaux récapitulatifs concernant les actions engagées ou à engager au niveau de l'établissement. (cf pièce jointe.)

Cela permet de se rendre compte de la globalité des tâches sur lesquelles nous travaillons au quotidien, à court, moyen et long terme.

VIII. Décès d'un parent de résidant, pourquoi les familles et l'AFAC ont-elles bénéficié d'une information tardive ?

C'est la première fois que cet événement arrive et nous n'avons pas recueilli le souhait de la famille concernant la communication de cette information.

Notre attention a été portée sur l'accompagnement de la personne accueillie dans ce moment douloureux et nous n'avons pas spécifiquement eu le réflexe de prévenir l'Association des familles.

Nous avons eu l'information par une maman qu'elle avait prévenue l'AFAC et nous l'avons remercié à ce moment.

IX. Bilan de la journée carnaval.

Chaque année le carnaval est l'occasion de partager un moment festif entre les unités, certains parents et d'autres établissements. Tout le monde joue le jeu des déguisements et défile au son de la musique.

Cette année encore il y avait une très belle ambiance, chacun a profité de cette belle journée.

Deux établissements pour adultes, la MAS des SYLVES à Chinon et la MAS des Haies-Vives à Joué-lès-Tours ainsi que l'EME des Grouets à Blois se sont joints à nous.

Après le défilé ils ont déjeuné sur les unités et échangé avec les équipes du CESAP.

Un grand merci à la Mairie de Reugny d'avoir mis à disposition une salle pour le repas des résidants d'un autre établissement, notre structure manquant d'espace pour les accueillir.

Notons malgré tout que certains résidants ne profitent pas du tout de cette journée car cela peut les mettre à mal (peur des déguisements, trop de bruit...).

X. Bilan des « cloches de Pâques » de l'AFAC.

A l'initiative de Monsieur et Madame GENIN, l'AFAC a pu offrir un lapin en chocolat pour chaque résidant, ce qui fut très apprécié par tous.

Un grand merci à LINDT pour ce don et à Madame GENIN de l'avoir initié.

A réitérer pour l'année prochaine...

XI. Questions diverses.

Intervention de Madame BRISSE directrice médicale sur la nutrition entérale.

L'intervention de Madame BRISSE ayant pour thème la nutrition entérale est une réunion initialement destinée aux professionnels de l'établissement. Nous avons souhaité ouvrir son accès aux parents. L'horaire fixé étant de 14h à 15h30 le mardi, peu de parents ont pu se joindre à nous mais tous les participants professionnels compris ont été satisfaits de cette intervention.

XII. Gale.

Plusieurs cas de gale (résidants et professionnels) sont déclarés au sein de notre établissement.

La gale est très contagieuse et un protocole de gestion a été mis en place avec l'appui de notre siège Associatif et de l'ARS.

Nous essayons d'éviter toute propagation, les familles d'enfants et les professionnels ayant côtoyé les personnes touchées ont été informés et ont pu prendre le traitement adéquat si tel était leur souhait.

Nous avons constaté que certaines familles avait été confrontées à une épidémie de gale (par le biais des fratries notamment) et n'en ont pas informé l'établissement. Dans pareil cas et du fait de risque de contagion, comment communiquer auprès des familles afin de permettre la transmission de cette information (à caractère médical et donc non obligatoire) au sein de l'établissement ?

XIII.Livre de recettes mixées.

L'établissement a acheté deux exemplaires d'un livre de 80 recettes gastronomiques élaborées par 30 grands chefs cuisiniers destinées aux personnes s'alimentant en mixé. Cela permet de changer de l'ordinaire et donne de nombreuses idées. Un exemplaire est en cuisine et un autre dans la bibliothèque. Cet ouvrage est l'œuvre du Réseau Lucioles créé par des parents. Si des personnes sont intéressées elles peuvent se renseigner sur le site : www.reseau-lucioles.org

Prochaine réunion : le mercredi 15 octobre 2014

Reugny, le lundi 18 août 2014

**La Présidente,
Chantal BERNARD**

**Le directeur-adjoint,
Stéphane RENOU**

Diffusion : Ensemble du personnel, membres du CVS, familles